

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

- ▶ « L'usage du téléphone portable est généralisé et l'on estime à 4,6 milliards le nombre des abonnés à l'échelle mondiale.
- ▶ À ce jour, aucun lien n'a été établi entre l'utilisation du téléphone portable et d'éventuels effets néfastes sur la santé.
- ▶ Des études visant à évaluer les effets potentiels à long terme de l'utilisation des téléphones portables sont actuellement en cours.
- ▶ Il existe un risque accru d'accidents de la circulation routière lorsque les conducteurs utilisent leurs téléphones portables au volant, que ce soit en tenant l'appareil ou en mode 'mains libres'. »

Position de l'OMS sur le téléphone mobile, mai 2010 (Aide-mémoire n°193)

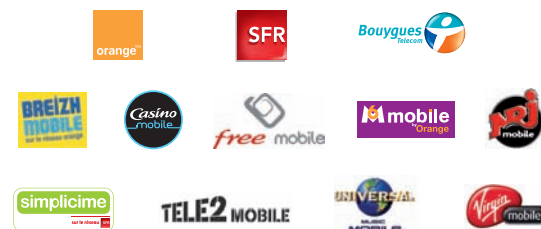
Pour en savoir plus :

- ▶ Organisation Mondiale de la Santé : www.who.int/peh-emf/fr
- ▶ Portail gouvernemental Radiofréquences, Santé, Environnement : www.radiofrquences.gouv.fr
- ▶ Ministère de la Santé : www.sante.gouv.fr
- ▶ Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail : www.anses.fr
- ▶ AFOM : www.mobile-et-sante.fr et www.afom.fr

Créée en 2002, l'AFOM regroupe aujourd'hui Bouygues Telecom, Orange, SFR, Breizh Mobile, Casino Mobile, Free mobile, M6 Mobile, NRJ Mobile, Simplicime, Tele2 Mobile, Universal Mobile et Virgin Mobile.

AFOM – 23 rue d'Artois, 75008 Paris - www.afom.fr

Les membres de l'AFOM



Mon mobile et ma santé

Septembre 2010

© - Septembre 2010 — AFOM — Création : www.surimage.com

Ministère de la Santé et des Sports, Secrétariat d'État à l'Écologie et Secrétariat d'État au développement de l'Économie Numérique

« Aucune preuve scientifique ne permet de démontrer aujourd'hui que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque pour la santé.

Néanmoins, des interrogations subsistent sur d'éventuels effets à long terme. Les autorités sanitaires recommandent donc, par précaution, de limiter son exposition aux champs électromagnétiques émis par les téléphones mobiles et proposent à cet effet des actions aisées à mettre en œuvre.

Par ailleurs quelques règles de sécurité doivent être observées pour soi et pour les autres. En effet, téléphoner en conduisant, par exemple, augmente considérablement le risque d'accident de la route. »

Portail d'information du Gouvernement : www.radiofrquences.gouv.fr juin 2010.

AFOM
ASSOCIATION FRANÇAISE
DES OPÉRATEURS MOBILES

Recommandations d'usage

Ces recommandations permettent de limiter votre exposition aux ondes radio.

Utiliser un kit oreillette (ou kit piéton) pendant les appels téléphoniques.

Vous réduisez votre exposition dès que vous éloignez le mobile de votre corps (tête et tronc). Téléphoner avec un kit oreillette permet ainsi de réduire l'exposition de votre tête. Ce conseil vaut particulièrement pour les utilisateurs les plus intensifs

Il est conseillé aux femmes enceintes qui utilisent un kit oreillette d'éloigner le téléphone mobile du ventre et aux adolescents de l'éloigner du bas ventre.

Il convient également de respecter les conditions d'usage qui sont fixées par le fabricant dans la notice du téléphone. Celle-ci peut indiquer une distance à maintenir entre le tronc et le mobile en communication.

Téléphoner de préférence dans les zones où la réception radio est de bonne qualité.

Votre téléphone mobile ajuste automatiquement sa puissance d'émission en fonction des signaux radio qu'il reçoit du réseau de votre opérateur. Quand la réception radio est de bonne qualité (4 ou 5 barrettes sur l'écran de votre téléphone), votre mobile émet plus faiblement – ce qui réduit d'autant votre exposition aux ondes radio.

Conseiller à vos enfants et adolescents une utilisation modérée du téléphone mobile.

Et veiller à les informer des moyens permettant de réduire leur exposition quand ils communiquent avec leur mobile. Si des effets sanitaires étaient mis en évidence, les enfants et adolescents pourraient être plus sensibles, étant donné que leur organisme est en cours de développement.

mobile est caractérisé par un DAS maximal qui est fourni par le fabricant. Ce DAS indique le niveau maximal d'exposition quand l'appareil est contre l'oreille et fonctionne à pleine puissance.

Les accessoires « anti-ondes » pour mobiles sont-ils efficaces pour réduire l'exposition ?

Non. Ces accessoires sont au mieux sans effet sur votre exposition aux ondes radio. Ils sont contre-productifs quand ils obligent votre téléphone mobile à augmenter sa puissance d'émission.

Réglementation

En France et en Europe, 2 W/kg est la limite à ne jamais dépasser pour l'exposition aux ondes radio de la tête et du tronc (décret et arrêté du 8 octobre 2003). Cette limite a été définie dans l'objectif de protéger la santé des utilisateurs, avec un coefficient important de sécurité pour couvrir d'éventuels effets à long terme. Tous les téléphones mobiles commercialisés en France ont l'obligation réglementaire d'avoir un DAS inférieur à 2 W/kg. Des précautions d'usage du téléphone mobile sont définies dans l'arrêté du 8 octobre 2003.

Bon à savoir

► SMS, e-mail et Internet mobile : l'exposition aux ondes radio est très réduite.

Ces usages nécessitent que l'on regarde l'écran du téléphone mobile et par conséquent que l'on tienne le mobile éloigné de sa tête et de son tronc – ce qui réduit l'exposition.

► Quand mon mobile fonctionne en 3G, je suis moins exposé qu'en 2G.

L'exposition moyenne est d'environ 1 à 2% du DAS (exposition maximale) quand le téléphone est en 3G ; elle est de 20 à 50% du DAS quand le téléphone est en 2G.

Je me connecte à Internet avec une clé 3G+. Quelle est la réglementation ?

Et quelles sont les précautions d'utilisation ?

Les clés 3G+ sont soumises aux mêmes obligations réglementaires que les téléphones mobiles et doivent notamment avoir un DAS inférieur à 2 W/kg.

Le constructeur peut indiquer, dans sa notice, une distance à respecter entre votre tronc et la clé 3G+, quand celle-ci est connectée à Internet.

Sécurité et restrictions d'usage

Consulter la notice d'emploi élaborée par le fabricant

Ne pas téléphoner en conduisant.

Téléphoner en conduisant, avec ou sans kit mains-libres, constitue un réel facteur d'accident grave.

Si vous portez un implant électronique

(pacemaker, pompe à insuline, neurostimulateur...), éloigner le téléphone mobile d'au moins 15 cm de cet implant et utiliser le téléphone uniquement du côté opposé à celui de l'implant, en raison des risques d'interférences. Il vous est recommandé de parler de ce sujet avec votre médecin car celui-ci connaît les caractéristiques de votre appareil médical.

Respecter les restrictions d'usage spécifiques à certains lieux (hôpital, avion...).

Il est nécessaire de respecter les consignes de sécurité propres à certains lieux et d'éteindre votre téléphone mobile chaque fois que cela vous est demandé.

Ne pas écouter de la musique à pleine puissance avec son mobile.

Cela peut dégrader l'audition de façon irréversible.

Questions / réponses

Oreillette filaire ou oreillette Bluetooth ?

Les deux technologies diminuent l'exposition de votre tête aux ondes radio. L'oreillette Bluetooth divise par 100 en moyenne l'exposition de la tête par rapport au DAS du téléphone mobile. L'oreillette filaire divise en moyenne cette exposition d'un facteur allant de 10 à 400 par rapport au DAS du téléphone mobile.

Qu'est-ce que le DAS ?

Le DAS ou Débit d'Absorption Spécifique quantifie le niveau d'exposition aux ondes radio. Chaque modèle de téléphone